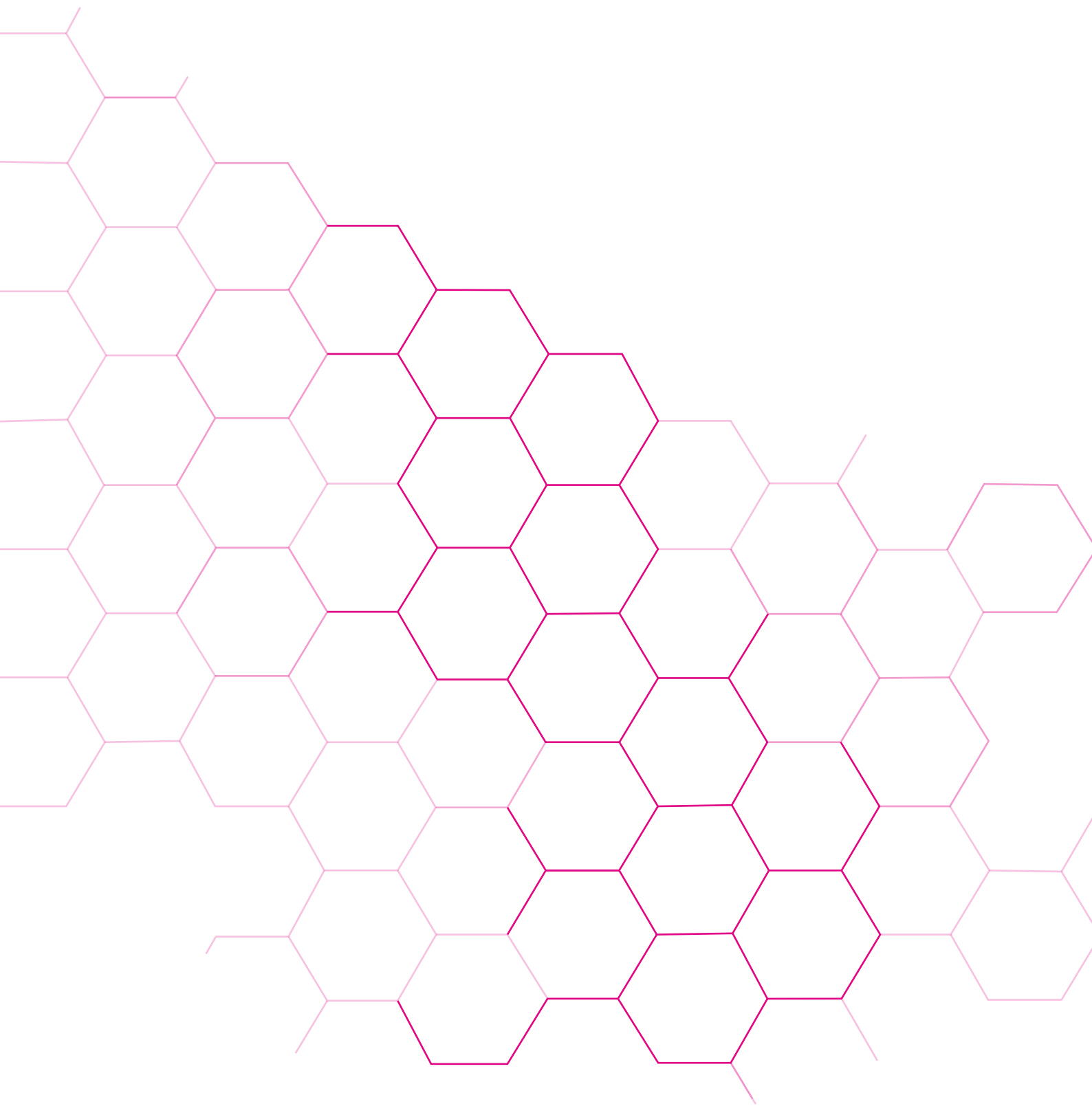


**RAPPORT
D'ACTIVITÉ | 2022**



SOMMAIRE

01

P.4

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

02

P.7

LES FONDAMENTAUX

Dirigeance / Gouvernance
Espace Public Autonome
Conseil d'Administration
Partenariat et réseaux
Economie Sociale et Solidaire
La démarche qualité :

- La crise sanitaire
- Evaluations internes et externes
- Instances qualité
- Gestion documentaire
- Portail Qualité
- Travaux associatifs marquants
- Répartition par secteur
- Enquête associative

La démarche éthique

03

P.14

LES DEFIS MAJEURS

Défi 1 :
Défendre le principe d'une inclusion responsable
Défi 2 :
Garantir les parcours de soins
des personnes accompagnées
Défi 3 :
Poursuivre le développement du numérique
et des nouvelles technologies
Défi 4 :
Etre un acteur respectueux des ressources
et de l'environnement
Défi 5 :
Poursuivre la politique des ressources humaines
déployée par l'association
Défi 6 :
Poursuivre notre développement
et promouvoir l'innovation sociale

04

P.24

L'ASSOCIATION EN BREF

La Vie Active en chiffres

05

P.26

LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Secteur Enfance
Secteur Travail
Secteur Adultes
Secteur Personnes âgées
Secteur Social
Secteur Formation
Secteur Humanitaire

06

P.34

LES OBJECTIFS 2023 : TRAVAUX ET REFLEXIONS EN COURS

07

P.36

ANNEXES



NDLR : Afin d'égayer la lecture de ce rapport d'activité, des photos prises au cours de manifestations de l'association ont été insérées. Celles-ci n'ont pas forcément de lien avec le sujet du paragraphe où elles se trouvent.



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2022



01

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2022

Janvier



Le Sapin d'Or

Février



12 jours de formation pour
les ambassadeurs de l'intégration

Mai



Inauguration de la Résidence accueil
de Saint-Venant

Juin



Assemblée générale

Septembre



Les métiers de l'Humain se mobilisent

Octobre



Inauguration du SAMO de l'Arrageois

Mars



L'ESAT de Lens organise une grande collecte de dons en faveur du peuple ukrainien

Avril



EHPAD de Sailly 30 ans déjà !

Juillet



Marlathon

Août



Le GO Fest régale pour sa première édition

Novembre



50 ans de l'IME de Longuenesse

Décembre



20 ans du FAM de Guînes

LES FONDAMENTAUX



02

DIRIGEANCE / GOUVERNANCE

L'année 2022 aura été l'année de l'adoption du nouveau Projet associatif de LA VIE ACTIVE. Ce document fixe les orientations politiques que l'association se donne pour les 5 prochaines années. Il est le fruit d'un travail collaboratif, faisant la part belle autant aux remontées de terrain de nos professionnels qu'aux sollicitations de nos adhérents. Sa rédaction conjointe entre administrateurs et directeurs a été pour nous l'occasion de réaffirmer nos valeurs et notre ambition de tout mettre en œuvre pour accompagner au mieux nos usagers. Suite à la crise sanitaire débutée en mars 2020, les travaux d'écriture du Nouveau Projet associatif avaient pris du retard. L'année 2022 aura permis de régulariser la situation. L'assemblée Générale de Juin 2022 aura permis l'adoption de ce nouveau texte.



Dans le prolongement de ces travaux d'écriture, et afin de réaffirmer la valeur associative chère à notre association qu'est « La Solidarité », un séminaire réunissant l'ensemble des directeurs, les adjoints de Direction et le Conseil d'Administration de LA VIE ACTIVE a été organisé en octobre 2022. L'un des objectifs de ce séminaire associatif portait sur les réflexions autour de la solidarité tant envers nos salariés qu'envers nos usagers. A l'issue de ces travaux, des pistes de travail se sont dégagées et vont se mettre en place au cours des prochains mois.

Dans le cadre de notre gouvernance associative, l'année 2022 aura vu l'arrivée de nouveaux chargés de mission pour le Président, Mr Alain DUONSEIL :

*Mr Bruno FOURNIER, jeune retraité de l'IME WIMILLE a été nommé comme représentant du Président, au sein du CSE.

*Mr Eric HENRAD et Mme Micheline CARON.

Au niveau de la dirigeance, en septembre 2022, Mme Audrey MASSY a été promue comme seconde Directrice Générale adjointe, afin d'épauler Mr Guillaume ALEXANDRE, Directeur Général, sur les secteurs social et travail adapté.

ESPACE PUBLIC AUTONOMIE

Conformément à ses valeurs et à son projet associatif, l'association a continué à porter la voix du social et du médico-social à travers sa participation à différentes instances et lieux d'expression.

LA VIE ACTIVE a poursuivi ses actions au sein du « **Collectif des métiers de l'Humain en danger** » avec notamment l'organisation et la participation à la grande mobilisation du 29 septembre 2022 à LILLE, ayant réuni plus de 10000 personnes dans les rues de Lille. L'intégralité des revendications, qui visent à ce que les revalorisations salariales liées à la crise de la COVID-19 soient applicables à tous les salariés du médico-social, n'a pas abouti à ce jour, mais d'autres défis se sont greffés : augmentation du coût de la vie, crise énergétique, ...la mobilisation se poursuit.

Afin de porter la voix du médico-social, notamment au sein des instances de la CRSA de l'ARS Hauts de France, Mr Guillaume ALEXANDRE, Directeur Général, s'est présenté comme candidat à la présidence de la CSMS et a été élu Président en octobre 2022. Son 1^{er} combat à ce titre : adapter les politiques publiques au besoin du terrain, et non l'inverse.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2022 : l'Association a organisé 7 réunions de son Conseil d'Administration, soit 4 réunions de plus que ne prévoit l'article 8 alinéa 1 des statuts de l'association. Ces réunions des instances associatives de LA VIE ACTIVE, permettent aux administrateurs d'étudier et de voter des décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association dans les différents secteurs d'activité. 78 délibérations ont ainsi été approuvées en 2022.

Les réunions des instances statutaires de LA VIE ACTIVE sont des lieux d'échange, de discussion où chaque administrateur peut s'exprimer. Compte tenu des horizons professionnels divers des administrateurs, la qualité des débats est riche.

Pour préparer ces réunions de Conseils d'Administration, les commissions annexes – Commissions de Relations Sociales, Commission des Travaux, Commissions du Développement, Commission des Finances, Comité Stratégique Qualité, Clubs Vie active – se sont aussi organisées.

Pour des raisons personnelles, Mme Catherine BECART a décidé de cesser ses fonctions au sein du CA de LA VIE ACTIVE.

Au cours de cette année 2022, l'association a poursuivi sa dynamique CPOM. Rappelons que LA VIE ACTIVE a signé de nombreux CPOM avec l'ARS et/ou le Conseil départemental. Malheureusement la crise COVID est venue ralentir les calendriers de négociation et de signature, ainsi les CPOM de Nanterre et Melun ont été reportés en 2023 ; Les négociations/discussions autour du prochain CPOM Adultes se sont poursuivies, ce qui a conduit en fin d'année 2022 à solliciter des prorogations d'une année Du CPOM travail, CPOM Enfance, CPOM Adultes, mais aussi de l'autorisation actuelle des frais de siège au titre de l'année 2023.



PARTENARIATS ET RESEAUX

Au-delà des nombreux partenariats noués par les structures de l'association au cours de l'année 2022, le Conseil d'Administration de La Vie Active a également fait le choix d'adhérer à l'ANARESSIAD ainsi qu'au CNLAPS (Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée).



ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En juin 2022, l'association a obtenu le renouvellement de la présidence de la Chambre de l'Economie Sociale et Solidaire avec la réélection à l'unanimité de Peggy ROBERT, Directrice Générale Adjointe, mandatée par le CA de LA VIE ACTIVE, sur les missions ESS. (Nouveau mandat pour 3 ans.)

Dans le cadre de la Vice-Présidence de la section prospective au sein du CESER, L'association a continué les travaux en faveur de la lutte contre la précarité et la pauvreté. Aussi, **LA VIE ACTIVE a été un acteur majeur dans le cadre des travaux consacrés à l'inégal accès et inclusion dans l'emploi.** A cette occasion le Directeur Général a été convié en qualité de grand témoin au sein de l'assemblée plénière et une mise en lumière des travaux au sein des ESAT et EA a été effectuée. Enfin, l'Association a pu porter un avis sur le SRDEII et le CPRDFOP intégrant les formations sanitaires et sociales au soutien des valeurs et des ambitions associatives au sein de l'Economie Sociale et Solidaire.

LA DÉMARCHE QUALITÉ

LA CRISE SANITAIRE

Bien que la crise sanitaire ait été moins présente sur l'année 2022, elle a encore impacté le travail du service qualité.

La gestion de la crise sanitaire a consisté à comptabiliser les cas COVID de l'ensemble des établissements et de faire un point hebdomadaire avec les services de l'ARS, de continuer la veille sanitaire et d'actualiser les procédures en conséquence avant diffusion. N'oublions pas qu'en 2021, se sont près de 30 documents en lien avec la pandémie qui a fallu mettre en place.

EVALUATIONS INTERNES ET EXTERNES

Lors des évaluations internes et externes, la qualité de l'accompagnement est évaluée précisément.

L'année 2022 a marqué une période de transition entre la fin de l'ancien modèle des évaluations, arrêté au 31/12/2021, et le début du nouveau format dont nous attendions les calendriers.

Ainsi, il a été convenu avec les établissements concernés de mener à bien leur évaluation interne malgré l'arrêt de ce format afin de maintenir une dynamique qualité en attendant la mise en place de la nouvelle formule.

En 2022, ce sont 25 évaluations internes qui ont été menées :

- EHPAD Bouvigny
- EHPAD Vimy
- EHPAD Saily/Lys
- EHPAD Noyelles-Godault
- EHPAD Longuenesse
- CHRS
- IME Arras
- IME Calonne-Ricouart
- IME Longuenesse
- IME Hucqueliers
- IME Rang du Fliers
- IME Aire/Lys
- IME Wimille
- SESSAD Calais
- SESSAD Liévin
- SESSAD Bruay
- SESSAD Guînes
- SESSAD Wimille
- CAMSP Arques
- CAMSP Calais
- IEM
- ESAT Arrageois
- ESAT La Gohelle
- ESAT Lens
- ESAT Parenty

Chacun des établissements a réalisé son évaluation interne grâce au logiciel qualité FUSION, mis en place au sein de l'association depuis 2020.

Du fait de l'arrêt de l'ancien format des évaluations au 31/12/2021, aucune évaluation externe n'a été réalisée en 2022.

L'appel d'offre lancé par l'Association en 2018 s'est terminé au 31/12/2022. Les cabinets retenus étaient : ABAQ Conseil, OGIP Qualité et STRATELYS.

L'Association devra lancer un nouvel appel d'offre au cours de l'année 2023 pour sélectionner de nouveaux cabinets certifiés COFRAC afin de pouvoir réaliser les nouvelles évaluations.

INSTANCES QUALITE

Le Comité Stratégique Qualité, et le Comité Qualité se sont réunis respectivement 4 fois chacun.

Suite à la crise sanitaire, le déroulement des instances a été revu et adapté pour proposer aux participants un fonctionnement en présentiel et en visioconférence pour éviter les déplacements aux membres les plus éloignés.

GESTION DOCUMENTAIRE

25 documents associatifs ont été créés ou actualisés.

Certains documents clé ont été révisés : le projet médical et de soins des EHPAD, les différents documents en lien avec le CVS, ...

Les documents sont diffusés par mail à l'ensemble des directeurs et adjoints de Direction de structures et intégrés dans la bibliothèque qualité du portail.



PORTAIL QUALITE

Les documents associatifs sont accessibles à l'ensemble des professionnels des établissements et services.

TRAVAUX ASSOCIATIFS MARQUANTS

Transferts :

73 transferts ont eu lieu pendant l'année 2022 contre 57 en 2021. Ils concernent le secteur Enfance à 49%, le secteur Social à 29%, le secteur Personne Agée à 21% et le secteur Adulte à 1%.

La majorité des transferts se fait par groupes de 6 à 10 personnes pour une durée d'environ 5 à 7 jours.

Enfin, 54% des dossiers sont conformes, la procédure associative en respectant le délai d'envoi de 2 mois au siège avant la date du transfert, contre 38% en 2021.

Groupes de travail transversaux :

Afin d'harmoniser les documents et les pratiques, des groupes de travail ont été menés avec la volonté de favoriser les échanges inter-établissements :

- Groupe de travail projet médical EHPAD (clôturé en 2022) : mise à jour du projet médical associatif des EHPAD ;
- Groupe de travail SESSAD/CAMSP : poursuite des actions d'harmonisation et des échanges ;
- Groupe de travail sur le CVS (clôturé en 2022) : mise à jour des documents suite au dernier décret paru ;
- Groupe de travail enquête associative (clôturé en 2022) :

élaboration de l'enquête.

Bilan des dysfonctionnements graves et très graves :

Il y a une très forte augmentation des déclarations des événements indésirables graves (EIG) avec 136 déclarations en 2022 contre 67 en 2021.

La majorité des déclarations se font dans le secteur Personnes Agées (63%).

Les événements concernent en majorité : des défaillances techniques, des comportements violents de la part des usagers, des troubles dans l'organisation du travail et la gestion des ressources, des erreurs ou défauts de soins, et des difficultés avec les familles.



RÉPARTITION PAR SECTEUR

SECTEUR	NB D'évènements	Type d'événement majoritaire
PA	85	Comportement violent des usagers (21%) Perturbation dans l'organisation du travail (20%) Défaillance technique (18%)
Enfance	33	Défaillance technique (52%) Comportement violent des usagers (18%)
Social	2	Non représentatif
Adulte	12	Difficulté avec une famille (25%) Perturbation dans l'organisation du travail (25%)
Travail	3	Non représentatif
Siège Social	1	Non représentatif

Les tensions Ressources Humaines qui s'accroissent, les différentes pénuries auxquelles le pays et les établissements sont confrontés ainsi que l'augmentation de la violence sont des causes de l'augmentation des EIG.



ENQUETE ASSOCIATIVE

Une enquête associative a été lancée au second semestre 2022 sur le thème de l'inclusion. L'enquête a été élaborée par un groupe de travail composé de directeurs de chaque secteur et traduite en FALC afin d'être adaptée à toutes les personnes accompagnées.

Les établissements ont complété le questionnaire sur le logiciel FUSION afin de pouvoir traiter les résultats de façon simplifiée.

Les chiffres clés sont les suivants :

2414 répondants au niveau associatif

86% des répondants participent à leur projet personnalisé (soit 2080 répondants)

87% des répondants se sentent écoutés par les professionnels

92 % des répondants sont satisfaits de leur accompagnement

38% des répondants participent à des réunions

87% des répondants peuvent donner leur avis, majoritairement de vive voix

70% des répondants peuvent rencontrer des personnes extérieures grâce à leur accompagnement

70% des répondants peuvent participer à des projets ou activités

50% des répondants souhaitent davantage participer à la vie en société avec l'aide de l'établissement

87% des répondants pensent que LVA les aide à se sentir mieux, soit 2067 personnes

96% des répondants vivent assez bien en société

LA DÉMARCHE ETHIQUE

En 2022, le Comité de Réflexion éthique a organisé son premier colloque intitulé « Comment accompagner au mieux les personnes transgenres ? ». Devant plus de cent personnes, les intervenants, première Maire transgenre de la République, juriste, philosophe et professionnels de notre Association, sont revenus sur leur expérience dans l'accompagnement des personnes transgenres au travers de deux tables rondes.

Le Comité de Réflexion éthique a également poursuivi la rédaction de ses avis en 2022, en s'intéressant particulièrement, suite à saisine et à l'audition de nombreux professionnels, à la question de la vie affective et sexuelle. Tout d'abord celle des personnes âgées en EHPAD, puis celle des jeunes en structure d'hébergement. Les conclusions du Comité de Réflexion éthique sont consultables sur le site www.vieactive.fr à la rubrique consacrée.

Soucieux de faire connaître son travail, le Comité de Réflexion éthique a continué à produire des vidéos faisant la promotion des avis publiés, et s'est déplacé dans les établissements pour les visionner et organiser des débats avec les usagers et les professionnels.



LES DEFIS MAJEURS



03

DEFI 1 : DEFENDRE LE PRINCIPE D'UNE INCLUSION

Afin de promouvoir ce défi, le Service d'appui et de Soutien au Projet TSA a poursuivi son action auprès des établissements du secteur enfance :

- Le Pôle Enfance de la Gohelle
- L'IME de Calonne
- L'IME d'Hucqueliers et le SESSAD d'insertion professionnelle
- L'IME d'Annezin
- L'IME de Liévin

Les objectifs visés par l'action du service sont :

- **S'inscrire dans une dynamique de questionnement et de recherche d'évolution des accompagnements mis en place afin qu'ils s'adaptent aux besoins des enfants et adolescents présentant un TSA**
- **Faire évoluer les pratiques professionnelles de tous les acteurs**
- **Permettre la diffusion des savoirs et la montée en compétences des équipes**
- **Promouvoir les bonnes pratiques et valoriser les compétences et savoirs faire des équipes**
- **Accompagner l'acculturation des équipes aux caractéristiques spécifiques des enfants et adolescents présentant un TSA**
- **Suggérer des améliorations sur l'accessibilité des locaux afin qu'ils répondent mieux aux besoins en termes de sensorialité**
- **Favoriser des échanges interprofessionnels et le partage d'expériences et de ressources**

Dans ce contexte, le SAS TSA a accompagné l'IME d'Annezin dans l'ouverture de 5 places spécifiques supplémentaires au sein de l'IME Jeannette Prin de Calonne RICOUART. Trois professionnels ont rejoint l'équipe en place.

Au sein de l'IME de Liévin, 10 enfants et pré adolescents présentant un TSA ont fait leur rentrée en septembre 2022, entourés par une équipe composée d'une dizaine de personnes qui ont été accompagnées par le SAS dans la préparation et la mise en œuvre de leur projet d'accompagnement spécifique TSA.

Les accompagnements mensuels puis trimestriels se sont poursuivis également au sein de l'IME et du SESSAD d'Hucqueliers, de l'IME de Calonne et du Pôle Enfance de la Gohelle.

Un accompagnement du SAS TSA s'est mis en place au sein du

secteur adultes de LA VIE ACTIVE :

La Vie active a remporté un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de la prévention des départs en Belgique visant à mettre en place un dispositif pour adultes en situation de handicap tenant compte de besoins diversifiés : accueil de jour, hébergement en lien avec le travail en ESAT, foyer de vie, accompagnement médicalisé pour personnes présentant de l'autisme. Ce projet verra le jour en 2024 sur la commune de Brebières.

Le SAS TSA accompagne l'équipe de direction dans le cadre de la réflexion sur le projet architectural, la définition des besoins en ressources humaines, la préparation d'un plan de formation et d'immersion.

Le SAS a aussi travaillé avec l'équipe, les personnes accompagnées et leurs familles pour communiquer sur le projet, les aider à appréhender l'évolution de leur habitat et du service d'accueil de jour. Grâce à des entretiens personnalisés avec chaque partie prenante, le projet se construit en collaboration et permet une implication de chacun. Une réunion avec les partenaires (MDPH, Conseil Départemental, autres ESMS, mandataires judiciaires, ...) et les familles a été organisée au cours de l'année pour présenter le projet et les plans du futur dispositif.



DEFI 1 : DEFENDRE LE PRINCIPE D'UNE INCLUSION

En mars 2022, le SESSAD de la Liane a ouvert une antenne sur la commune de Calais suite à l'extension de capacité de 7 places obtenue en avril 2021.

En avril 2022, l'association a répondu à l'appel à projet lancé par le Département du Pas-de-Calais sur le champ de l'inclusion sociale et durable. Le CHRS, le Point Logement Jeunes, le club de prévention spécialisée d'Arras ainsi que le Service Tutélaire Accompagnement et Actions Personnalisées ont tous été lauréats de cet appel à projet leur permettant de poursuivre leurs actions en matière d'accompagnement au logement (FSL, accompagnement budgétaire, MASP...).

En avril 2022, l'Association a répondu à l'Appel à Candidature lancé par l'ARS Hauts-de-France pour la création d'un Dispositif d'Auto-Régulation à destination d'enfants présentant des troubles du spectre de l'Autisme de 10 places.

Le mois d'Avril a également été marqué par le déménagement du CHRS « Eugène Péru » suite à la fusion des sites de Béthune et d'Annezin en un unique site sur Nœux-les-Mines.

En mai 2022, après une période d'expérimentation de plusieurs années, l'Equipe Mobile pour Enfants et Adolescents présentant des troubles du comportement Artois-Douais a fait l'objet d'une évaluation de la part de l'ARS Hauts-de-France et a vu son autorisation renouvelée pour 5 ans.

A la même période, le DITEP Jean Ferrat, le SESSAD de l'Artois et le SESSAD de Longuenesse ont mis en œuvre le déploiement des EMAS (Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation) sur leurs territoires respectifs d'intervention.

L'inauguration de la Résidence Accueil de Saint-Venant, ouverte quelques mois plus tôt, a eu lieu le 06 mai 2022, en présence de l'ensemble des acteurs ayant contribué à la réalisation de projet.

En juin 2022, le DITEP Jean Ferrat a obtenu l'autorisation de

fonctionnement en dispositif. Les agréments de l'ITEP et du SESSAD ont donc été fusionnés.

A la même période, l'EHPAD Les Prés de Lys de Sailly-sur-la-Lys a déposé un dossier dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement pour la création d'un tiers-lieu en lien avec la municipalité.

Le printemps 2022 a, par ailleurs, été marqué par l'obtention des autorisations de la part de l'ARS Hauts-de-France et du Département du Pas-de-Calais pour la mise en œuvre de la recomposition de l'offre d'accompagnement du service d'accueil de jour et du foyer d'hébergement de Brebières. Ce projet vise à créer un foyer de vie et un établissement d'accueil médicalisé permettant notamment l'accompagnement des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme. Ce projet de transformation nécessite un accompagnement des professionnels et la réalisation de gros travaux. **Pour cela, le Service d'Appui et de Soutien au projet TSA a été mobilisé sur l'année 2022.**

Dans le cadre des transformations de l'offre de son secteur Enfance, l'association a poursuivi le déploiement de ses projets. Ainsi, en 2022, **l'IME d'Annezin a été autorisé à transformer 17 places pour enfants présentant une déficience intellectuelle en 5 places pour enfants présentant des Troubles du spectre de l'Autisme. De la même façon, l'IME « Louis Flahaut » de Liévin a été autorisé pour la transformation de 30 places pour enfants présentant une déficience intellectuelle en 10 places pour enfants présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme.** L'IEM « Pierre Cazin » a été autorisé pour requalifier de 12 places déficience motrice en 6 places polyhandicap. La mise en œuvre de cette transformation se fera pour la rentrée de septembre 2023.

En septembre 2022, la MECS de l'Artois a ouvert une unité de vie de 12 places en hébergement sur la commune de Noyelles-lès-Vermelles dans l'attente de la réalisation des travaux du site de Lens, qui devrait accueillir les 14 enfants en 2023.



DÉFI 2 : GARANTIR LES PARCOURS DE SOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



L'EHPAD du Breuil à Epinay-sur-Orge et l'EHPAD Le Bon Accueil à Bouvigny-Boyeffles ont signé des conventions avec leur officine de proximité pour la délivrance et la préparation des traitements médicamenteux afin de permettre la prise en soin des résidents de leurs établissements.

En Mars 2022, l'EHPAD du Breuil d'Epinay-sur-Orge a répondu à l'appel à projet Culture et Santé piloté par l'ARS Ile-de-France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France. Mené en partenariat avec l'IME de la Fondation franco-britannique de Sillery et l'association des structures Baschet, le projet « explorations sonores : vecteur de lien entre les générations » permet de favoriser les échanges intergénérationnels par la pratique artistique et musicale.

L'association a signé une convention de partenariat avec l'EPSM Val de Lys Artois visant à garantir le parcours de soins des personnes en situation de handicap psychique vivant au sein de la Résidence Accueil de Saint-Venant.

En octobre 2022, le CHRS Eugène Péro a répondu à l'appel à projet lancé par la DREEST et la CPAM de l'Artois, dans le but d'animer des ateliers autour de l'hygiène intime et de la précarité menstruelle.

La Fondation des Hôpitaux a lancé un appel à projet pour améliorer le quotidien des personnes âgées et des soignants en établissements sanitaires et médico-sociaux. Dans ce cadre, l'EHPAD Jacques Cartier de Vimy et l'EHPAD Stéphane Kubiak de Oignies ont déposé deux dossiers auprès de la Fondation des hôpitaux. Le premier consiste à réaménager l'espace de vie Alzheimer de l'EHPAD Jacques Cartier en un environnement plus sécurisant et enveloppant afin de réduire les troubles psycho-comportementaux. Le second concerne l'acquisition d'un véhicule pour le transport des personnes à mobilité réduite et ainsi, être plus autonome et réactif dans la programmation des animations et sorties.

La Vie Active a adhéré à la Communauté professionnelle de territoire de santé Audomaroise dont le but est de faciliter le parcours de soin des patients, tout en contribuant à améliorer les conditions d'exercice des praticiens.

En fin d'année 2022, l'EHPAD du Breuil d'Epinay-sur-Orge a répondu à l'Appel à projet de la Conférence des financeurs, piloté par le Département de l'Essonne dans le but de mettre en place des activités physiques adaptées et de la gymnastique cérébrale à destination des résidents de l'EHPAD en lien avec 2 autres EHPAD du territoire essonnien.



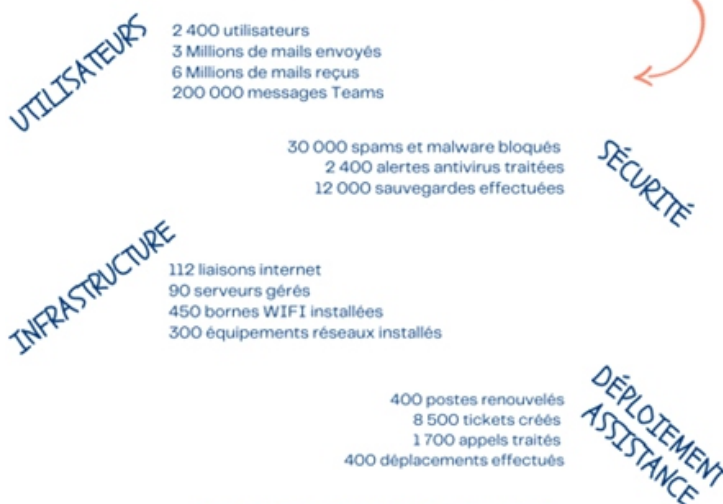
DEFI 3 : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Dans le cadre de ce défi qu'elle a décidé de relever, LA VIE ACTIVE a participé au Programme ESMS Numérique. Ce dernier consiste à financer le secteur médico-social afin qu'il dispose des outils numériques nécessaires à l'amélioration de l'accompagnement de la personne. La Vie Active s'est positionnée sur cet appel à projet et a pu être retenue pour :

1. La mise en conformité d'un DUI existant afin de le rendre interopérable avec les services numériques socles comme la messagerie sécurisée de santé (MSS), le dossier médical partagé (DMP), Identité Nationale de Santé (INS), ProSanté Connect (PSC) d'un dossier usager informatisé sur le Secteur Enfance et Secteur Travail. Cette mise en conformité a permis d'équiper nos établissements d'un dossier informatisé référencé « **Ségu** » pour faciliter la coordination des professionnels et l'échange d'informations entre les différents acteurs, améliorer l'accompagnement des personnes, leur parcours de santé, de soin et de vie. Ce déploiement a pu s'effectuer sur l'ensemble de nos établissements des secteurs précédemment cités. Ce déploiement se poursuivra sur les deux prochaines années sur l'ensemble des établissements non équipés.

2. Dans le cadre d'une coopération avec APREVA et l'AHNAC, La Vie Active a également été retenue sur ce même appel à projet pour la mise en conformité de notre DUI sur la version référencé SEGUR pour notre secteur Personnes Agées. Cette mise en conformité vise également à le rendre interopérable avec les services numériques socles comme la messagerie sécurisée de santé (MSS), le dossier médical partagé (DMP), Identité Nationale de Santé (INS), ProSanté Connect (PSC)

RETOUR EN CHIFFRES SUR L'ANNÉE 2022



QUELQUES LOGICIELS



Un projet de mutualisation de la Direction des Services Informatiques est en cours d'élaboration avec l'Association AFEI du Nord. Cette mutualisation vise à opérer un rapprochement sur certaines fonctions, couvrant l'acquisition de logiciels, de matériel ou d'infrastructures comme, plus largement, la mise en œuvre du projet d'informatisation et le partage de compétences (pilotage, compétences techniques et fonctionnelles).

Au cours de l'année 2022, afin de faciliter le circuit d'information, la Direction des Services Informatiques a mis en place un datahub au sein de l'Association. Ce datahub centralise et consolide nos différentes sources de données, offrant ainsi de nombreux avantages, comme permettre une vision unifiée de nos données. Grâce à cette centralisation, nous pouvons optimiser la qualité des données en identifiant et en corrigeant les erreurs plus rapidement. De plus, le datahub facilite l'accès et le partage des données entre les équipes, favorisant la collaboration et la prise de décision basée sur des informations fiables.

Parallèlement, les services Informatiques de LA VIE ACTIVE ont accordé une importance capitale au renforcement de la sécurité informatique au sein de notre association. Conscients des menaces croissantes qui pèsent sur les systèmes d'information, nous avons investi dans des solutions de sécurité. Grâce à ces mesures, nous renforçons la résilience de nos systèmes, réduisons les risques d'attaques et nous assurons que nos activités se déroulent dans un environnement numérique sûr et protégé.



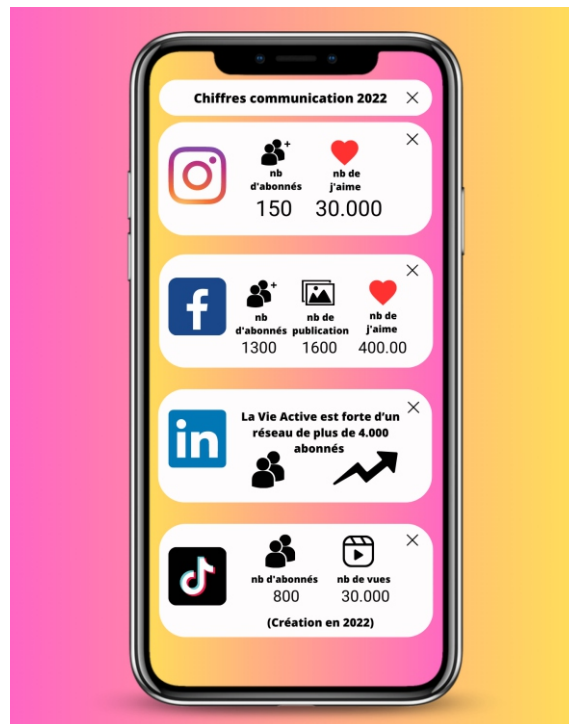
DÉFI 3 : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

En 2022, La Vie Active a continué sa marche en avant sur les réseaux sociaux. 1300 nouveaux abonnés ont rejoint la page Facebook de l'Association, motivés par les 1.600 publications postées tout au long de l'année. Forte d'un réseau désormais consolidé, les publications de La Vie Active ont en 2022 touchées quelques 400.000 personnes.

Sur Instagram, La Vie Active a renforcé sa stratégie digitale afin de dynamiser ses audiences. Les récapitulatifs de la semaine, citations inspirantes et photos vitrines, ont permis à l'Association de compter sur 150 nouveaux abonnés, et de toucher plus de 30.000 personnes.

L'accent mis sur la constitution d'un véritable réseau sur LinkedIn a porté ses fruits, puisque La Vie Active regroupe désormais plus de 4000 professionnels sur la plateforme. Une performance qui permet à notre Association d'être bien repérée par les professionnels du secteur ainsi que par les pouvoirs publics.

Afin de motiver les plus jeunes à rejoindre ses réseaux, La Vie Active s'est lancée sur TikTok en 2022. La présence sur cette plateforme a encore accéléré la création de contenu vidéo de qualité. Notre Association y compte ainsi déjà plus de 800 abonnés, et une vidéo a comptabilisé près de 30.000 vues en 2022.



DÉFI 4 : ÊTRE UN ACTEUR RESPECTUEUX DES RESSOURCES ET DE L'ENVIRONNEMENT

En 2022, les établissements et services de l'association ont chacun à leur niveau contribué à mettre en place des actions éco-responsables visant à sensibiliser et accompagner les personnes accueillies.

A titre d'exemple :

- Le Pôle Enfance de la Gohelle a travaillé, cette année, dans le cadre de sa labellisation « éco-école », sur le thème de la Santé en lien avec des étudiants en Master 1 STAPS de l'Université d'Artois ;
- De même, à l'instar du D-ITEP Jean Ferrat de Liévin, de l'ESAT de la Gohelle, en 2022, plusieurs structures ont développé des projets de jardins partagés à visée thérapeutique et écocitoyenne ;
- L'ESAT de l'Arrageois a également travaillé sur la mobilité douce. Grâce au mécénat du groupe SANEF, il a pu acquérir des vélos à assistance électrique.



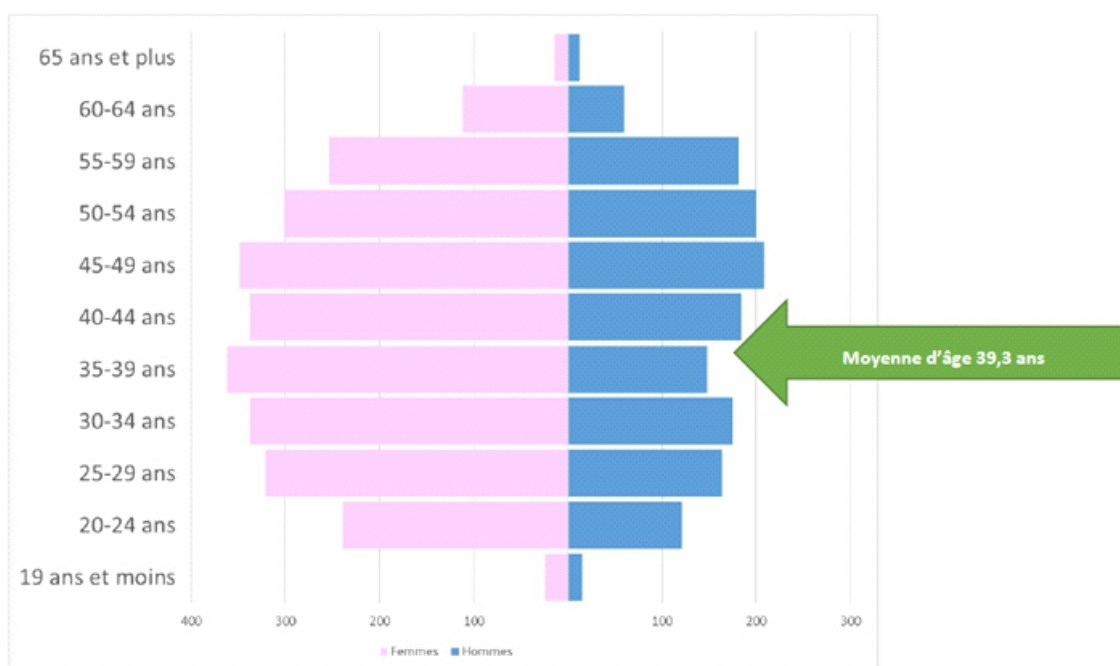
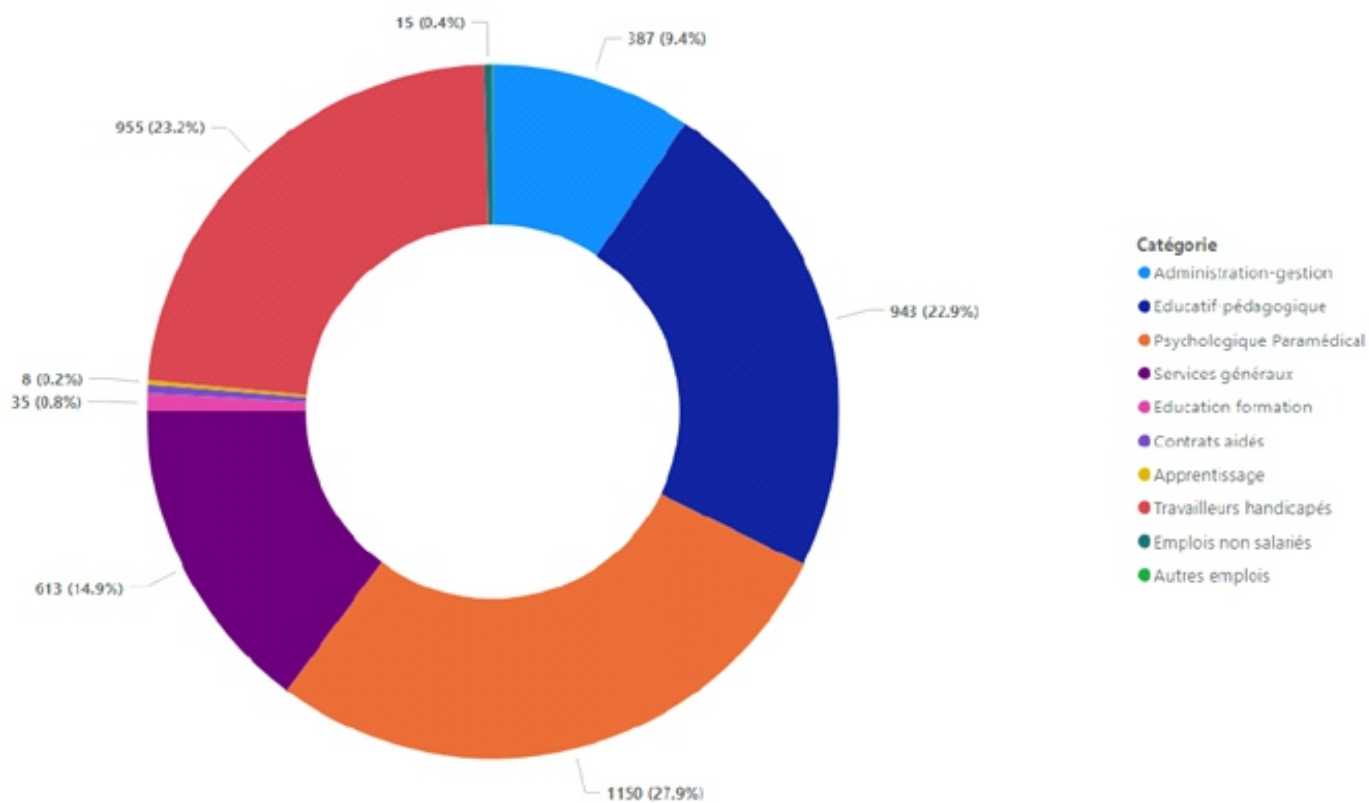
DÉFI 5 : POURSUIVRE LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES DÉPLOYÉE PAR L'ASSOCIATION

Au 31 décembre 2022, l'association employait 4124 Salariés, répartis comme suit :

TOTAL	2020	2021	2022
Effectif au 31/12	4091	4154	4124
Cadre	325	333	341
Non Cadre	3766	3821	3783
Homme	1478	1491	1470
Femme	2613	2663	2654

Le savoir-faire de LA VIE ACTIVE repose essentiellement sur les expertises/professionnalismes de ses collaborateurs.

LES DEFIS MAJEURS



Comme les années précédentes, la pyramide des âges met en exergue le déséquilibre femmes / hommes. La pyramide a très peu évolué depuis 2020. Comme l'année précédente, nous sommes en mesure de dire que nous ne pratiquons pas de discrimination à l'embauche. Le recrutement des seniors est resté à des niveaux similaires par rapport à 2020.

LES DEFIS MAJEURS

Ainsi, au cours de l'année 2022, et compte tenu des difficultés rencontrées par nos salariés, suite notamment aux décisions de notre gouvernement en termes de revalorisations salariales, une prime de partage de la valeur (PPV), anciennement appelée prime de pouvoir d'achat a été octroyée aux salariés de LA VIE ACTIVE. **Toujours en lien avec la notion de solidarité, le montant de la prime a été fixé en fonction du montant revenu brut du salarié. Le montant maximum de la prime était alloué en priorité aux salariés ayant les bas salaires.**

En octobre 2022, les salariés de LA VIE ACTIVE ont élu un nouveau CSE, qui met en lumière un nouveau visage de la représentativité syndicale. Il faut souligner que cette élection s'est réalisée par vote électronique, sans contestation, ni contentieux.

Toujours en termes de dialogue social, les réunions de NAO entre employeur et Organisations syndicales ont eu lieu au cours de l'année 2022, au cours desquelles plusieurs accords d'entreprises ont été négociés et signés :

-1er avril 2022 : Accord d'entreprise sur la mise en place du télétravail, pour une durée de 3 ans.

-20 Juin 2022 : Accord d'entreprise en faveur de la prévention des facteurs de risques professionnels. Au cours de l'année 2022, un nouvel outil de branche était en cours de déploiement au sein des établissements dans le cadre du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. Le logiciel G2P va permettre d'établir un plan de prévention des risques, notamment. Ainsi, le projet d'accord qui a été signé par les parties a été retravaillé en fonction de l'actualité et de ce qui avait été réalisé depuis les trois dernières années.

-20 Juin 2022 : Accord d'entreprise sur la durée maximale quotidienne du travail dans les établissements relevant du secteur personnes âgées.

L'accord sur la durée maximale quotidienne du travail dans les établissements relevant du secteur personnes âgées arrivait à échéance le 30/09/2022. Lors de la première réunion des NAO, l'employeur a proposé aux Organisations Syndicales un projet de questionnaire destiné aux salariés pour mise en ligne en mars-avril 2022. Les résultats de ce questionnaire ont constitué la base pour la négociation de l'accord. L'enquête, à laquelle **il y a eu 180 participants, a été remise aux Organisations Syndicales, ainsi que le projet d'accord qui a été signé le 20/06/2022 pour une entrée en vigueur au 01/10/2022 jusqu'au 30/09/2025.**



Sur les aspects Ressources Humaines : Le volet Formation / Recrutement / Alternance est important, surtout vis-à-vis de notre Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels.

Ainsi, pour l'année 2022, plusieurs points sont à mettre en exergue :

-Optimisation des dépenses et mise en place d'appels d'offres pour les formations « en nombre »

-Recherche de financements formation hors OPCO : CNSA, OETH, Organismes prévoyance et retraite.

-Travaux autour de la construction du Schéma Régional de la Formation Sanitaire et Sociale en lien avec la région : participation de LA VIE ACTIVE aux travaux.

-Participation au CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Profes-

sionnelles) ce contrat est une feuille de route sur 6 ans, partagée par la Région, l'Etat et les Partenaires Sociaux. Elle a pour objet d'effectuer l'analyse des besoins à moyen terme du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications ainsi que d'organiser la programmation des actions de formation professionnelles tout public

- Promotion de l'association auprès des écoles et organismes de formation après la nomination/recrutement d'un chargé de recrutement sur le futur pôle « **Gestion des emplois et des Parcours Professionnels et développement**

Ressources Humaines. »

-Recherche de solutions en cas de tensions RH avec négociation d'accords-cadres avec des entreprises spécialisées de travail temporaire dans le recrutement de professionnels de santé.

- Signature d'un accord-cadre avec la direction régionale de pôle emploi HDF

- QVT : création de formation seniors « préparation à la retraite »

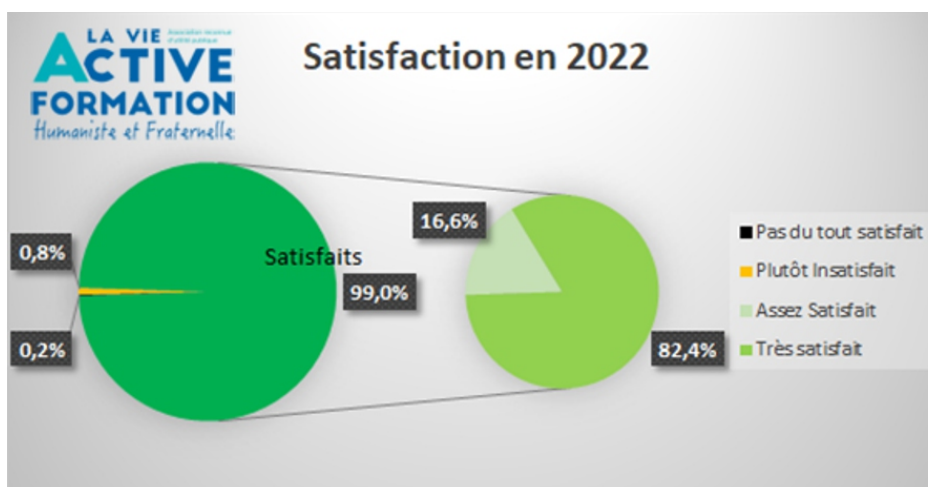
- GEPP : 100 % des demandes de formations certifiantes en lien avec la GEPP associative ont fait l'objet d'une recherche de financement, ce qui représente plus de 300 000 euros.

- Optimisation du Plan de Compétences : Les cotisations versées à l'OPCO ont fait l'objet d'un retour sur investissement (pour 1 euro versé, l'association a récupéré 1,10 euros) sur un budget d'un million €.

En 2022, la Vie Active Formation a formé 3909 professionnels du secteur en formation dont 696 personnes en situation de handicap dans le cadre de formations réalisées au sein des ESAT.

29 % étaient issus d'établissements de LA VIE ACTIVE.

Les 351 actions de formation INTRA réalisées au sein de structures sanitaires et sociales, positionnent LA VIE ACTIVE FORMATION comme un acteur incontournable de la qualification des professionnels de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale, notamment avec la certification CQP (Certificat de qualification professionnelle) Surveillant De Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire et la qualification d'ASG (Assistant de soins en gérontologie) qui viennent conforter notre ancrage au plus près des évolutions de compétences des professionnels de la branche.



C'est en juillet 2022, que La Vie Active Formation a renouvelé son certificat QUALIOPI au cours d'un audit de surveillance où aucune non-conformité n'a été retenue par l'organisme accrédité par le COFRAC.

Cette reconnaissance du respect du référentiel qualité, de nos engagements qualité et du professionnalisme de nos équipes a été renforcée cette année encore par notre pourcentage de satisfaction de 99,0 %

Prévention des risques/Qualité de Vie au Travail :

Mise en place d'un nouvel outil de gestion des risques professionnels associatif : l'outil G2P, outil paritaire de la branche créé en 2021. L'association LA VIE ACTIVE a déployé ce nouvel outil sur l'ensemble de l'association et a déposé un dossier de prise en charge au niveau de la branche pour accompagner l'ensemble des sites : sur la partie formation de l'outil, aspects réglementaires, mise en œuvre et suivi, ainsi une somme de 300 000 euros de la branche a été obtenue par l'association, afin de financer plus de 300 jours de formation qui ont eu lieu sur 2021 et 2022. Le déploiement de l'outil G2P permet aux DUERP d'être dématérialisés, conformément aux dispositions de la Loi santé 2022.

Dans le cadre de la démarche visant à l'amélioration de la qualité de vie au travail, en janvier 2022, l'EHPAD « Les Orchidées » d'Isbergues a répondu à l'appel à projets lancé par la Fondation des Hôpitaux « Prenons soins de ceux qui soignent ». En lien avec le bailleur Acentia, un espace dédié aux professionnels de l'établissement va pouvoir être aménagé.

En avril 2022, La Vie Active a candidaté à l'appel d'offres proposé par l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) ayant **pour objectif de concevoir un dispositif de formation à l'éducation inclusive à et par l'interprofessionnalité, à destination des professionnels du secteur médico-social et de l'Education Nationale.**

En octobre 2022, l'EHPAD E. PORTA de Melun a signé une convention de partenariat avec l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) de Melun dans le but de proposer un lieu de stage aux étudiants infirmiers et d'assurer l'enseignement clinique des soins infirmiers.



DÉFI 6 : POURSUIVRE NOTRE DÉVELOPPEMENT ET PROMOUVOIR L'INNOVATION SOCIALE

- Concernant le secteur Enfance :

La crèche inter-entreprises « **Bienvenu chez les P'tits** » de Liévin a candidaté à l'appel d'offre de la SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale des Hauts-de-France) pour la réservation de places en structure d'accueil de la petite enfance pour les fonctionnaires de l'Etat.

Les démarches permettant la création d'une micro crèche de 12 places rattachées au Complexe du Bon Air à Marles-les-Mines ont été poursuivies sur l'année 2022.

- Concernant le secteur Adultes :

Le secteur HAS (Hébergement et Accompagnement Social) a répondu à l'appel à projets de la Conférence des Financeurs afin de poursuivre ses actions à destination des aidants sur le territoire de Lens-Liévin notamment via le Café des aidants.

- Concernant le secteur Personnes Agées :

En fin d'année 2022, la Résidence du Bon Air de Marles-les-Mines a répondu à l'appel à candidature pour la création d'un Centre Ressources Territorial sur le territoire de l'Artois. Ce projet a pour vocation d'exercer une mission d'appui et de soutien auprès des personnes âgées, des aidants et des professionnels ainsi qu'une mission d'accompagnement renforcée et coordonnée au domicile, en tant qu'alternative à une entrée en EHPAD.

Les EHPAD Raymond Dufay de Longuenesse et Les Prés de Lys de Sailly-sur-la-Lys ont déposé une demande d'autorisation pour la création d'une UVPHA (Unité de Vie pour Personnes Handicapées Agées).

- Concernant le secteur Social :

Le service tutélaire AAP de l'association a répondu à l'appel à projet de la DREETS pour une extension de 6000 mesures réparties sur les différentes délégations territoriales.

De même, il a déposé une demande de subvention auprès de la DREETS pour la mise en place des permanences au sein du service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF), qui a pour mission d'informer et d'aider les familles qui prennent en charge la mesure de protection d'un proche, ou encore de renseigner les personnes qui souhaitent protéger un proche vulnérable.

Dans le cadre des activités déployées par le CHRS sur l'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales, plusieurs subventions ont été sollicitées auprès

de la DDETS, de la CAF, de la CPAM et du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

Dans le cadre de l'appel à projet FIPDR 2022, le club de prévention de Bruay-la-Buissière a déposé un projet visant à mettre en place des ateliers d'échange sur les dangers des réseaux sociaux.

Le Club de Prévention d'Arras a également répondu à cet appel à projet dans le **but de prévenir les conduites à risques auprès des jeunes dont les collégiens en mesure de responsabilisation et les jeunes de 14/19 ans en réparation pénale par le développement d'actions de prévention routière** (permis AM), de mise en place d'ateliers et de temps d'écoute. Le deuxième projet proposé par le Club d'Arras s'inscrit dans le cadre d'une reconduction et concerne le renforcement des moyens humains pour proposer un accompagnement à l'hébergement, en ciblant particulièrement les jeunes sous-mains de justice.

- Concernant le secteur Humanitaire :



Une convention d'occupation a été signée avec l'EPSM Val de Lys Artois de Saint-Venant pour une mise en conformité avec l'augmentation de capacité accordée au CAES de St Venant.

Dans le cadre du renouvellement de l'Appel d'Offre pour la préparation et distribution de repas pour la population migrante de Calais lancé par la DDETS du Pas-de-Calais, une réponse a été apportée par La Vie Active.

Suite à l'expérimentation menée pendant 4 ans du dispositif IntégraPsy, l'association a été autorisée par les services de l'Etat et l'ARS Hauts-de-France et Ile-de-France à pérenniser ce dispositif. Dans ce cadre, plusieurs démarches ont été réalisées afin de financer le projet. Des demandes de financement ont été déposées auprès du FAMI (Fonds Asile Migration Intégration), de l'ARS Hauts-de-France, du SGAR Hauts-de-France et Ile-de-France.

Au-delà, une convention opérationnelle entre l'IRTS Hauts-de-France et La Vie Active pour la création d'une formation certifiante visant à reconnaître les compétences de personnes nommées « ambassadeurs de l'intégration ».

- Concernant le secteur Travail :

Dans le cadre de la modernisation et du développement des activités des ESAT, l'association a procédé à l'achat de parcelles jouxtant les ESAT de Hermies et Brebières.

- Concernant les projets d'établissements et de services :

- IME Louis Flahaut de Liévin - IME Léo Lagrange Annezin - IEM Pierre Cazin Anzin St Aubin - CHRS de l'Artois de Noeux les Mines - SESSAD Boris Vian de Calais - SESSAD de la Liane de Guines - SESSAD de Longuenesse - SESSAD Aire sur la Lys SAMO du Calaisais (SAVS, SAMSAH et SAMSAH Relais TED et Psy) - SESSAD de Wimille - STAAP

L'ASSOCIATION EN BREF



Composition du conseil
d'administration
au 31 décembre 2022

Président
Alain DUCONSEIL

Vice-Présidents
Josiane BOULENGER
Christophe RUDZKI

Trésorière
Karine GOUBE

Trésoriers Adjoints
Pascal DZIADEK
Carole CECAK

Secrétaire
Valérie CORMONT

Secrétaire Adjoint
Alain DEGUERRE

Membres
Annie CARPENTIER,
Nathalie DELBART,
Denis DOMAIN,
Marie Agnès DUPUY,
Michel HEDIN,
Philippe LAGRANGE,
Jean-René LEGALL,
Virginie MARTEL,
Martine PAVOT,
Nathalie POTEAU,
Monique ROBILLART,
Pierre SENECHAL,
Isabelle WANDOLSKI,
Laurence WATTIEZ

La Vie Active est une association humaniste qui accompagne depuis bientôt 60 ans les personnes dans le besoin. Elle entend notamment promouvoir la dignité des personnes handicapées, fragilisées, en situation de détresse, en état de dépendance, morales, physiques, psychologiques, sociale et toute nature. Elle œuvre pour leur parfait épanouissement et leur intégration à toute forme de vie sociale.

2022 LA VIE ACTIVE en chiffres

4200 Adhérents

4124 Salariés

Dont **1078** travailleurs handicapés

1600

Personnes âgées accueillies
dans nos établissements
d'hébergement

2386

Enfants en situation
de handicap accueillis
dans nos établissements

8900

Personnes aidées pour s'intégrer
dans la vie de la cité



LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES



05

SECTEUR ENFANCE



1805
PLACES FINANCÉES | POUR | **2386**
PLACES OCCUPÉES

Le secteur « Enfance » : y sont répertoriés les établissements et services accompagnant la petite enfance, l'enfance et les adolescents en situation de handicap.

11 IME sur 14 sites - (1138 places)
1 IEM (54 places)
1 DITEP - (ITEP - 57 places) - (SESSAD 33 places)
2 CAMSP (160 places)
10 SESSAD sur 14 antennes - (333 places)
1 crèche (35 berceaux)

SECTEUR

TRAVAIL



936
PLACES FINANCÉES

| POUR |

1078
PLACES OCCUPÉES

Le secteur « Travail » : sont regroupées dans ce secteur, les activités relatives au travail des personnes en situation de handicap.

4 ESAT sur 8 sites (902 places)
1 EA (34 places)

SECTEUR ADULTES



550 PLACES FINANCÉES | POUR | **686** PLACES OCCUPÉES

Le secteur « Adultes Handicapés » : Ce secteur regroupe les autres activités et services proposés aux personnes adultes en situation de handicap.

Adultes Médicalisés

1 LAM
(18 places)

Dispositif Autisme

1 FAM (27 places)
1 MAS (8 places)
1 FV TED (14 places)
1 SAMSAH Relais
TED (12 places)

Secteur HAS

1 FH sur 6 sites (74 places)
1 SAVS sur 5 sites (154 places)
1 SAJ sur 3 sites (64 places)
1 EHPAH (34 places)
1 FV (30 places)
1 SAMO (35 places)*
1 Habitat accompagné (19 places)
2 Résidence Accueil (38 places)
2 SAMSAH (56 places)
1 SAMSAH Relais Psy
EAM. EANM (37 places)

*Reconnaissance des SAMSAH et des SAVS (antenne de Marck et d'Arras en SAMO)

SECTEUR

PERSONNES AGEES



1285
PLACES FINANCÉES

| POUR |

1585
PLACES OCCUPÉES

Le secteur « Personnes Agées » : l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des personnes âgées dépendantes et des personnes âgées en situation de handicap font partie de ce secteur.

14 EHPAD dont 3 en région parisienne (1196 places)
2 Résidences Autonomie (39 studios)
1 SSIAD (40 places PA + 10 places PH)

SECTEUR

SOCIAL



3685 PLACES FINANCÉES | POUR | **8971** PERSONNES SUIVIES

Le secteur « Social » : ce secteur d'activité regroupe les établissements et services proposant des accompagnements aux personnes en situation de difficulté sociale.

- 2 MECS** (241 places)
- 1 CHRS** (134 places) + ses dispositifs annexes (PLJ, CAVA, pôle logement, accueil de jour)
- 2 Clubs de prévention**
- 1 PAEJ**
- 1 Service tutélaire** sur 5 antennes (3200 mesures)
- 1 SAVI** sur 2 sites (131 places)

SECTEUR FORMATION



+ DE 3909 STAGIAIRES

Certification QUALIOPPI obtenue pour une durée de 3 ans en février 2021.
Habilitation à délivrer le « Certificat de qualification professionnelle surveillant.e
de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire »
obtenue pour une durée de 2 ans en mars 2021.

1 Centre de formation

SECTEUR HUMANITAIRE



310 PLACES FINANCÉES | POUR | **4948** PERSONNES SUIVIES

L'association gère également **un secteur « Humanitaire »**.

3 CAES (310 places)

DISPOSITIFS CALAIS	29 791	DOUCHES OFFERTES
	609 003	LITRES D'EAU DISTRIBUES
	417 365	REPAS DISTRIBUES
	41 152	KITS HYGIENE

LES OBJECTIFS 2023 : TRAVAUX ET RÉFLEXIONS EN COURS



06

Objectifs 2023	
Gouvernance	Mobilisation pour la revalorisation salariale des professionnels du secteur médico-social
Démarche CPOM	Réalisation des bilans des CPOM Adultes, Travail et Enfance
	Négociation du CPOM du CHRS de La Vie Active
Veille / Analyse Stratégique	Suivi de l'évolution des politiques publiques sur le champ médico-social (diagnostic territorial partagé, orientations du CNH 2023, réforme des ESAT, réforme SAAD, Communauté 360 ...)
	Travaux de recherche sur les pratiques d'innovation démocratiques au sein de l'association
Parcours de la personne accompagnée	Poursuite de la mise en œuvre des transformations de l'offre du secteur Enfance
	Déploiement du DAR (Dispositif d'Auto Régulation) à destination d'enfants présentant des troubles du spectre de l'Autisme et des EMAS (Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation)
	Mise en œuvre des travaux pour l'ouverture d'une unité de vie de 14 places à Lens rattachée à la MECS de l'Artois
	Création du Centre Ressources Territorial de l'EHPAD Du Bon Air
	Mise en place du PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) à l'EHPAD Du Breuil à Epinay-Sur-Orge
	Mise en œuvre des travaux de la plateforme d'accompagnement des adultes en situation de handicap sur Brebières
Système d'information et outils numériques	Poursuite du déploiement du dossier informatisé de l'utilisateur



ANNEXES



07

APPROBATION PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE L'ANNÉE 2022 PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE L'ARTICLE 9 DES STATUTS



L'article 9 alinéa 5 des statuts de LA VIE ACTIVE dispose que « Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires aux buts poursuivis par l'association, constitution d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens rentrant dans la dotation et emprunts et les décisions portant sur la création ou la fermeture d'établissement doivent être approuvées par l'Assemblée Générale ».

Conformément à cette disposition statutaire, au titre de l'année 2022, il s'agit des délibérations suivantes :

- Guyane. Achat immobilier
- Achat terrain Hermies (modernisation site ESAT Hermies)
- Bâtiment ancien IEP. ZAC Fosse 7. AVION. Mise en vente
- Mise en vente appartement Nanterre
- Achat Immobilier WIMILLE. Implantation SAVI CONDETTE
- Création d'une micro crèche rattachée au complexe de Marles les Mines
- Achat terrain sur la commune de Brebières
- Club de prévention Arras. Signature bail professionnel Pas de Calais habitat



GLOSSAIRE



AHNAC : Association Hospitalière Nord Artois Cliniques
ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance
ARS : Agence Régionale de Santé
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CCNT : Convention Collective Nationale de Travail
CDD / CDI : Contrat à Durée Déterminée / Indéterminée
CESER : Conseil Economique Social et Environnemental
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
COPIL : Comité de Pilotage
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRSA : Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie
CREHPSY : Centre de Ressource sur le Handicap Psychique
CTEES : Conseiller en Transition Energétique et Ecologique en Santé
DAR : Dispositif d'AutoRégulation
DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins
DITEP : Dispositif - Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques
DUI : Dossier Unique Informatisé
EA : entreprise Adaptée
EAM : Etablissement d'Accueil Médicalisé
EANM : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé
EMAS : Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
EESTS : Ecole Européenne Supérieure en Travail Social
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAH : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Handicapées
EIG : Evénement Indésirable Grave
EMAS : Equipe Mobile médico-sociale d'Appui à la Scolarisation
EN : Education Nationale
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS : Etablissements Sociaux et médico-sociaux

ETP : Equivalent Temps plein
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
FH : Foyer d'Hébergement
FV : Foyer de Vie
GEPP : Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels
IAE : Insertion par l'Activité Economique
IEM : Institut d'Education Motrice
IME : Institut Médico Educatif
LAM : Lit d'Accueil Médicalisé
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeune
MNA : Mineur Non Accompagné
PCO : Plateforme de Coordination et d'Orientation
PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale
RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous
RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles
STAAP : Service Tutélaire Accompagnement et Actions Personnalisées
SAJ : Service d'Accueil de Jour
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAMO : Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert
SAS TSA : Service d'Appui et de Soutien aux projets Troubles du Spectre de l'Autisme
SAVI : Service d'Accompagnement Vers l'Intégration
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Education spécialisée et de Soins à Domicile
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Protection
SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile
TED : Trouble Envahissant du Développement
TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme
URIOPSS : Union Régionale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
CSMS : Commission spécialisée médico-sociale
ANARESSIAD : Association Nationale des Responsables de SSIAD et SPASSAD
FALC : Facile à Lire et à Comprendre
EPSM : Etablissement Public de Santé Mentale
DREEST : Direction Régionale de l'Economie de l'Emploi du Travail et des Solidarités
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
COFRAC : Comité Français d'Accréditation
DATAHUB : Logiciel pour portail d'open data
NAO : Négociation Annuelle Obligatoire
OPCO : Opérateur de Compétences
OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
QVT : Qualité de Vie au Travail
PLJ : Point Logement Jeunes
CAVA : Centre d'Adaptation à la Vie Active
CNH : Conférence Nationale du Handicap
SRDEII : schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
CPRDFOP : Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles





vieactive.fr

LA VIE Association reconnue
d'utilité publique
ACTIVE
Humaniste et Fraternelle

SIÈGE SOCIAL :
4 rue Beffara
62000 Arras

Tel : 03 21 23 47 35
contact@vieactive.asso.fr